

Protocole pour l'ouverture des églises

Unité pastorale Desjardins-Chutes-Chaudière

Bienvenue !

Merci d'avoir accepté d'être bénévole !

En ce temps-là, Jésus monta en barque, refit la traversée, et alla dans sa ville de Capharnaüm. Et voici qu'on lui présenta un paralysé, couché sur une civière.

Voyant leur foi, Jésus dit au paralysé : « **Confiance, mon enfant, tes péchés sont pardonnés.** »

Et voici que certains parmi les scribes se disaient : « Celui-là blasphème. »

Mais Jésus, connaissant leurs pensées, demanda :

« Pourquoi avez-vous des pensées mauvaises ? En effet, qu'est-ce qui est le plus facile ?

Dire : “Tes péchés sont pardonnés”, ou bien dire : “Lève-toi et marche” ?

Eh bien ! pour que vous sachiez que le Fils de l'homme a le pouvoir, sur la terre, de pardonner les péchés... – Jésus s'adressa alors au paralysé – lève-toi, prends ta civière, et rentre dans ta maison. »

Il se leva et rentra dans sa maison.

Voyant cela, les foules furent saisies de crainte,

et rendirent gloire à Dieu qui a donné un tel pouvoir aux hommes.

Heure	Mercredi	SAMEDI	DIMANCHE
	Baptêmes : à compter du 15 et du 19 juillet		PARDON St-Romuald
	Messes + Funérailles : à partir du 11 juillet		
10h00			St-Romuald
			Très-St-Rédempteur
			Notre-Dame
11h00	Funérailles SN / TSR / St-Ét	Funérailles SN	
	Funérailles NDPS / SJC / SH / SRo / SL	Funérailles NDPS	
	Funérailles SJ / CR / ND / SD / Pt	Funérailles SJ	
13h30			Baptême St-Étienne
			Baptême St-Hélène
			Baptême Pintendre
16h00		St-Jean-Chrysostome	
		Christ-Roi	
19h00	Baptême St-Étienne		St-David
	Baptême Ste-Hélène		
	Baptême Pintendre		St-Lambert ⁴

Protocole pour la MESSE

1. Ouverture des lieux de culte les 11 et 12 juillet
 - Même si l'ouverture est possible à compter du 22 juin
 - Comité pour l'ouverture des églises
 - Protocole local à faire approuver par l'Archevêque
2. Un maximum dépendant du lieu (2 mètres)
 - Président / bénévoles / participants
 - Inscription dans un registre
 - Réservation par téléphone au secrétariat principal de votre paroisse à compter du lundi 6 juillet
3. Distanciation physique de 2 mètres
 - Port du masque fortement recommandé

Protocole pour la MESSE

4. Préparatifs à la sacristie

- **Accès limité** au maximum (2 personnes et pas en même temps)
- **Lavage des mains** obligatoire en entrant à la sacristie
- **Lavage des surfaces utilisées** obligatoire AVANT tout préparatif pour la messe
- **Lavage des vases sacrés** à l'eau savonneuse obligatoire AVANT et APRÈS chaque célébration
- **Lavage des mains** obligatoire immédiatement avant la manipulation du pain, du vin et des vases sacrés
- **Linges d'autel** (y compris les corporaux) lavés à l'eau savonneuse après chaque utilisation. Interdiction de réutiliser les linges d'autel sans qu'ils n'aient été lavés auparavant.
- Prévoir une **poubelle** ouverte ou dont le couvercle s'actionne au moyen d'une pédale.

Protocole pour la MESSE

5. Préparatifs de l'église

(1)

- **Salle de toilette: uniquement en cas d'urgence**
 - Un bénévole accompagne et nettoie la salle de bain après chaque usage
- **Marques à tous les 2 mètres** (trottoirs, allées, vestibule d'entrée et de sortie)
- **Identifier les places disponibles** (espaces pour les familles et les maisonnées) qui seront nettoyées après chaque célébration
- **Les bénitiers** sont vidés de leur contenu
- **Pas d'accès aux lampions**
- **Désinfectant à main :**
 - à toutes les portes d'entrée de l'église
 - près de l'autel pour le président et les ministres de communion
 - Sur la table entre le ministre de communion et le communiant

Protocole pour la MESSE

5. Préparatifs de l'église

(2)

- **Prévoir 2 corporaux** (changés après chaque célébration) :
 - devant la patène et le calice du prêtre (déplié sur l'autel dès le début)
 - l'autre corporal, sur la droite, avec le pain à consacrer pour l'Assemblée
- **Pas de servants de messe**
- **1 micro / 1 personne / 1 lieu** (le président est au siège présidentiel)
- **Désinfecter** :
 - lutrins, micros, sièges utilisés, poste de l'organiste, etc.
- **L'Assemblée ne chante pas**
- **Éviter la concélébration**

Protocole pour la MESSE

5. Préparatifs de l'église

(3)

- **Affiches à l'entrée de l'église** (avec les conditions d'entrée) :
 - ne pas avoir de symptômes de la COVID-19
 - ne pas avoir été en contact avec une personne avec symptômes
 - n'utiliser que les places désignées
 - suivre les indications pour les déplacements
 - le port du masque est fortement recommandé

Protocole pour la MESSE

6. L'accueil

- **S'organiser pour les gens ne touchent pas les portes** (ouvertes)
- **Bénévoles aux entrées** (assurer le respect des consignes par tous)
- Le président d'Assemblée n'est pas à l'entrée pour l'accueil (dans le chœur)
- Pas de feuillet ou de prions disponibles (sources de contagion)
- Respecter le nombre maximal de places à partir du critère des 2 mètres

Protocole pour la MESSE

7. Le début de la célébration

Pour les textes liturgiques: aelf.org

- **Explications des consignes** (avant la célébration... « pour la distribution de la communion, nous vous donnerons les consignes au moment opportun »)
- **Procession d'entrée** (2 personnes: président et lecteur – 2 mètres; le plus court chemin de la sacristie au sanctuaire)
- **Aucun objet liturgique** (ni croix, ni lectionnaire, ni encens)
- Le président s'incline, baise son corporal déplié sur l'autel et va au lieu présidentiel

Protocole pour la MESSE

8. Déroulement de la célébration

- **1 lecteur / 1 micro / 1 lieu**
 - si le psaume est chanté : à partir du poste du chanteur
 - si le psaume est lu : par le lecteur prévu pour la Parole de Dieu et Prière Universelle
- **Distanciation physique** (minimum de 2 mètres entre toutes les personnes)
(si animateur au jubé, 2 mètres de la balustrade)
- **Pas de procession des offrandes**
- **Pas de quête** (troncs aux entrées et sorties de l'église)

Protocole pour la MESSE

9. À l'autel

- **Pour le président**

- désinfection des mains avant d'approcher l'autel et de prendre les vases sacrés
- il se sert lui-même pour les rites de l'offertoire
- il a sa patène avec son hostie qui lui est exclusive et du côté droit, les hosties à consacrer
- la patène du prêtre et le calice sur son corporal, les ciboires sur le 2^e corporal
- pales sur la patène et le calice, de même que sur les ciboires disposés à droite
- les pales sont retirées pour l'épiclese et le récit de l'institution

- **Pas d'échange de paix** (sauf par signes)

Protocole pour la MESSE

10. Déroulement de la communion (1)

- **Consignes données à l'Assemblée** (animateur)
 - Je vous invite à vous asseoir...
 - Vous êtes libres de communier ou non
 - Il est préférable de mettre votre masque pour la communion
 - pour chaque pôle de communion, l'allée pour aller communier est différente de l'allée pour le retour à votre place. Il est interdit d'avoir 2 files dans la même allée. Des placiers vous guideront pour les déplacements.
 - le ministre de communion vous donnera la communion en évitant tout contact
 - en cas de contact, le ministre se désinfectera à nouveau avant de poursuivre

Protocole pour la MESSE

10. Déroulement de la communion (2)

- **Consignes données à l'Assemblée** (animateur)
 - ❑ Banc par banc, vous serez invités à vous approcher pour venir communier, en commençant par ceux qui sont les plus proches de l'autel.
 - ❑ En respectant les marques de distanciation au sol (2 mètres) vous pourrez vous placer dans la file, au fur et à mesure que la communion se déroulera.
 - ❑ Une table sera placée juste devant le ministre de communion: elle contribuera à maintenir la distance requise pour communier (un gel désinfectant sera déposé sur cette table pour le ministre de communion qui aurait touché la main d'un communiant). Vous étendez votre bras pour recevoir la communion, main ouverte largement.
 - ❑ Une fois la communion reçue, vous vous placez en retrait sur le côté, vous enlevez votre masque, communiez et remettez votre masque: il est interdit de retourner à votre place par la même allée.

Protocole pour la MESSE

10. Déroulement de la communion (3)

- La communion
- **Le président**
 - consomme en entier l'hostie qui lui est destinée, sans la partager
 - seul à communier au calice
 - s'il y a un diacre d'office, il ne communit qu'au Corps du Christ
 - se désinfecte À NOUVEAU les mains APRÈS avoir communié et AVANT de distribuer la communion
 - les ministres de communion (restreindre au minimum le nombre) se désinfectent les mains AVANT de recevoir les ciboires DES MAINS DU PRÉSIDENT
 - le président s'adresse à l'Assemblée : « Le Corps du Christ » / Amen !

Protocole pour la MESSE

10. Déroulement de la communion (4)

- **Le ministre de communion** (dont le président)
 - porte un masque
 - donne la communion en silence
 - garde une bonne distance avec le communiant (le bras au maximum)
 - dépose l'hostie dans la main du communiant sans toucher à sa main
 - en cas de toucher, il dépose son ciboire, se désinfecte, et donne la communion à nouveau
 - le président s'adresse à l'Assemblée : « Le Corps du Christ » / « Amen ! »
 - la communion sur la langue n'est pas permise
 - il est interdit de prendre la communion pour une autre personne

Protocole pour la MESSE

11. Retour de la communion

- **Les ministres de communion**

- vont au tabernacle, à tour de rôle (2 mètres), déposer le surplus
- au besoin, les ciboires vides sont déposés sur l'autel
- on ne purifie pas les vases sacrés sur l'autel: ils seront déposés sur la crédence et recouverts d'un linge d'autel

Protocole pour la MESSE

12. Procession de sortie

- **Consignes données à l'Assemblée**
 - invitation à quitter l'église, banc par banc, en commençant par le dernier banc à l'arrière, en conservant toujours entre vous la distance de 2 mètres
 - s'assurer que les portes de sortie (différentes des portes d'entrée) soient maintenues ouvertes pour éviter que les gens y touchent
 - désinfection possible des personnes en sortant
- **La procession de sortie conduira le président à la sacristie**

Protocole pour la MESSE

13. Après la messe

(1)

- **Nettoyer immédiatement après la messe :**
 - les places qui ont été occupées
 - poignées de portes, rampes et objets touchés par les fidèles
 - ambon, micros, lutrins, fauteuils utilisés dans le sanctuaire
 - le tabernacle, la clé, l'extérieur des vases qui y sont déposés
 - toutes les surfaces touchées dans le sanctuaire
 - purification des vases sacrés à la sacristie en jetant l'eau dans la piscine
 - les vases seront lavés à l'eau savonneuse
 - les linges d'autel seront placés dans un endroit isolé en attendant qu'ils soient lavés: **on ne doit pas les réutiliser avant d'être lavés**
 - toutes les surfaces utilisées à la sacristie

Protocole pour la MESSE

13. Après la messe

(2)

- **Idéalement, ÉVITER les va-et-vient dans la sacristie entre les célébrations**
- **L'argent de la quête :**
 - sera compté dans un local autre que la sacristie
 - les personnes en charge du calcul de la quête porteront des gants
 - une fois qu'ils auront terminé, ils déposent l'argent trié et compté dans un sac fermé hermétiquement
 - ils jettent les gants
 - se lavent consciencieusement les mains avec du savon

Pour l'ouverture des églises **ST-JEAN-L'ÉVANGÉLISTE**

(1)

1. Marques à tous les 2 mètres.
2. Entrée dans l'église par la porte (adjacente à la pente) qui demeure ouverte.
3. 1 bénévole demeure à l'extérieur pour diriger les gens au bon endroit, faire respecter la distanciation et éviter les attroupements extérieurs.
4. Dans le vestibule à l'entrée, un agent de pastorale pour l'accueil et la vérification des inscriptions et s'assure que chacun ait un masque.
5. À 2 mètres dans ce même vestibule, une petite table avec désinfectant: 1 bénévole veillera à ce que chacun l'utilise.

6. 2 bénévoles attendent les participants passant la porte du vestibule en entrant dans l'église. Ils invitent à déposer leur contribution volontaire dans un tronc prévu à cette fin (il n'y a pas de quête). Ils dirigent 1 personne à la fois vers l'un ou l'autre des 3 bénévoles placés au début de chaque rangée pour les accompagner dans leur banc en commençant par les places à l'avant.
7. Des bancs seront retenus pour des familles et d'autres pour des couples.
8. Il faut attendre que le bénévole (placier) soit revenu au début de sa rangée (à l'arrière) pour lui assigner d'autre personne à accompagner.

9. Les 2 bénévoles à la porte d'entrée veilleront à ce qu'il n'y ait pas de croisement de personnes à l'arrière de l'église dans leur façon de diriger les gens vers les placiers.
10. En avant des bancs près des 1^{ères} marches vers l'autel, réserver un endroit spécifique pour les fauteuils roulants.
11. Des marques seront collées dans les bancs pour bien spécifier l'endroit où les participants devront s'asseoir.
12. Dans le chœur, il n'y a pas de crédence. Les ciboires, patènes contenant des hosties pour la communion sont déposés sur l'autel avec un pale sur chacun. Les burettes, calice, corporal, missel, eau, serviette, et contenant de désinfectant sont déjà sur l'autel. Pas d'encens.

13. Des places sont réservées dans le chœur aux endroits indiqués pour le lecteur qui aura son ambon et son micro, les ministres de communion et le lecteur qui donnera les consignes à son propre ambon et son micro. Le prêtre proclame l'Évangile et l'homélie à partir du lieu présidentiel.
14. Les micros sont associés chacun à un poste précis:
- Siège présidentiel: prêtre (présidence, proclamation de l'Évangile et homélie)
 - Lecteur : ambon (consignes, 1^{ère} lecture, psaume, 2^e lecture et prière universelle)
 - 3^e micro pour chantre s'il y en a un.
15. 1 bénévole pour accompagner les personnes qui auraient besoin d'utiliser la salle de toilette. Ce dernier devra désinfecter après chaque utilisation.

9. Rappel des consignes par le lecteur **EN DÉBUT DE CÉLÉBRATION:**

- Distanciation physique de 2 mètres. Le port du masque est fortement recommandé.
- Il n'y a pas de quête: des troncs sont placés à l'arrière de l'église pour recueillir vos dons.
- Les salles de bain ne servent qu'en cas d'urgence: **en cas de nécessité, un bénévole** attitré vous conduira. Il faudra attendre son retour avant qu'un autre puisse y aller.
- Des consignes pour le déplacement lors de la communion vous seront données quand il sera temps de communier. Il sera important de respecter la distanciation physique requise. L'allée pour le retour de la communion sera différente de celle empruntée pour aller communier. Pour la communion, une petite table sera entre vous et le ministre de communion: elle permettra le maintien de la distanciation physique. Sur cette table sera aussi déposé du désinfectant pour le ministre de communion si jamais il touchait votre main.
- La communion sur la langue n'est pas permis à cause du danger de contagion plus grand.

10. Rappel des consignes par le lecteur **JUSTE AVANT LA COMMUNION:**

- Je vous invite à vous asseoir... Rappel du 2 mètres.
- 2 bénévoles seront là pour vous guider (ils s'avancent).
- Enfin, tous les participants placés dans l'allée centrale de l'église sont invités à venir communier, en commençant par les premiers bancs. Après avoir communié, ils retournent *par les allées de côté* jusqu'à l'arrière de l'église pour revenir à leur place d'origine.
- Tous les participants placés dans les bancs près des murs de droite de l'église sont invités à venir communier en commençant par les premiers bancs. Après avoir communié, ils retournent *par l'allée centrale* jusqu'à l'arrière de l'église pour revenir à leur place d'origine.
- Ensuite, tous les participants dans les bancs près des murs de gauche de l'église sont invités à venir communier, en commençant par les premiers bancs. Après avoir communié, ils retournent *par l'allée centrale* jusqu'à l'arrière de l'église pour revenir à leur place d'origine.

10. Pour la COMMUNION:

- Les ministres de communion portent un masque et ne prononcent pas les paroles: « Le Corps du Christ ! » (le prêtre l'aura dit 1 fois et l'Assemblée répondra « Amen ! »)
- Pas d'échange de paix

11. Autres précisions

- Aucune documentation (Prions en Église, feuillet ou autre)
- Rappel par le président, avant la bénédiction, qu'il y a un tronc à l'arrière de l'église pour vos dons: merci pour votre générosité !
- Le président invite le lecteur à donner les consignes pour la sortie de l'église.

12. Rappel des consignes par le lecteur **EN FIN DE CÉLÉBRATION:**

- ❑ Les mêmes placiers, chacun dans son allée, accompagnent vers la sortie les participants, un par un, en commençant par l'arrière. Les **2 bénévoles qui étaient à l'entrée** seront à l'arrière pour diriger les gens à la bonne porte de sortie.
- ❑ Le même **bénévole** à l'extérieur veillera à ce qu'il n'y ait pas de rassemblement et saluera gentiment chaque fidèle.
- ❑ Les attroupements ne sont pas autorisés à l'extérieur de l'église.
- ❑ Merci de votre collaboration si importante pour la protection de la vie des autres.

12. Nombre de bénévoles requis :

Au TOTAL :

- En plus du sacristain, il faut prévoir **X bénévoles** et **1 agent de pastorale** pour chaque célébration. Je suppose que les bénévoles accepteront de faire plus d'une tâche.
- Idéalement, **X bénévoles** seront recrutés pour faire l'alternance des dimanches et en supposant que chacun acceptera de revenir aux 2 dimanches sinon, il faut en prévoir plus

Protocole pour les **FUNÉRAILLES**

1. Préparatifs à la sacristie et à l'église

- **Désinfecter :**

- La croix et le cierge pascal
- Le chariot pour le cercueil ou la table où l'urne sera déposée
- L'encensoir et son pied, la navette (encens), et le bénitier avec le goupillon

- **Déposer :**

- L'encensoir et le bénitier près de l'autel
- La croix , le cierge pascal, la table pour l'urne, en avant de la nef, devant le sanctuaire

Protocole pour les **FUNÉRAILLES**

2. Accueil et début de la célébration

- Pas de rite d'accueil du corps ou des cendres à la porte de l'église
- Pas de procession d'entrée
- Le président attend dans le sanctuaire l'arrivée du cercueil ou de l'urne
- Le président soigne l'accueil
- Pas d'éloge funèbre par souci d'hygiène des pôles d'intervention **SAUF** :
 - SI ON PEUT AVOIR UN 4^E MICRO** réservé à un délégué de la famille pour l'hommage, on pourra permettre que l'hommage soit fait par **un seul** membre de la famille.
 - SINON**: le lecteur prévu pour la 1^{ère} lecture et la prière universelle pourra en faire la lecture.
 - Le président pourra s'en inspirer dans ses interventions (accueil, homélie, adieu)

Protocole pour les **FUNÉRAILLES**

3. Procession de sortie et dernier adieu

- **Aspersion et encensement**
 - En gardant la distance de 2 mètres avec l'Assemblée
 - Dans les espaces plus restreints, il ne fait pas le tour du cercueil et reste debout devant celui-ci pour l'aspersion et l'encensement
- **Toute annonce sera faite par le président**
- **La procession de sortie conduira le président directement à la sacristie**
- **Consignes à l'Assemblée pour les inviter à suivre le cercueil ou l'urne avec distanciation de 2 mètres**

Protocole pour les **FUNÉRAILLES**

3. Après la messe ou la liturgie de la Parole

- **Désinfecter :**

- La croix et le cierge pascal
- Le chariot pour le cercueil ou la table où l'urne sera déposée
- L'encensoir et son pied, la navette (encens), et le bénitier avec le goupillon

Consignes pour la **SECRÉTAIRE** - Inscription **FUNÉRAILLES** (1)

1. Choix de la date et du lieu des funérailles (à partir du 15 juillet):
 - Église de Charny: mercredi 11h00 OU samedi 11h00
 - Églises de Charny / St-Jean Chrys. / St-Romuald / St-Lambert / Ste-Hélène : mercredi 11h00
2. Célébration **AVEC** ou **SANS** EUCHARISTIE ?
3. Informez la personne responsable qu'elle sera contactée par le célébrant pour le choix des textes liturgiques.
4. Si elle désire qu'un hommage soit rendu à la personne défunte, **le texte sera lu par un seul membre de la famille si nous avons un 4^e micro strictement et uniquement réservé pour cette personne.** Sinon par le lecteur prévu pour la célébration (qui n'est pas un lecteur de la famille).
5. Les directives de santé publique autorisent un maximum en fonction du respect du 2 mètres de distanciation. Ce nombre varie selon les dimensions de l'église. Du nombre possible, nous réservons 10 places pour les intervenants requis (célébrant, lecteur, sacristain, musicien, chantre et les bénévoles requis pour l'accueil et la mise en place des consignes sanitaires). Le famille disposera de **X** places **pour elle-même et ses invité(e)s.**

6. Les personnes résidant à la même adresse peuvent s'asseoir côte à côte, sans la distanciation obligatoire de 2 mètres.
7. Comme les places sont limitées et que nous voulons permettre aux personnes les plus significatives pour la famille de participer, **il revient à la famille de nous fournir une liste des personnes qui seront présentes en respectant le nombre de places disponibles (selon l'église).**
8. Inscrire à l'endroit prévu le lien de parenté avec la personne défunte afin de regrouper les membres immédiats de sa famille (les gens de la même maisonnée)
9. Prière de retourner votre liste des invités au plus tard 4 jours avant la date des funérailles.

10. Informez vos invité(e)s de se présenter au moins 20 minutes avant l'heure des funérailles afin de nous permettre de faire l'accueil selon les règles exigées par la santé publique.
11. Le port du masque est fortement recommandé.
12. Pour la quête, une corbeille sera placée à l'arrière de l'église pour y déposer vos dons.
13. Malgré les contraintes de la situation sanitaire actuelle, nous ferons notre possible pour que cette célébration soit à la hauteur de l'hommage que vous désirez rendre à votre proche décédé.

Protocole pour les **BAPTÊMES**

1. Préparatifs à la sacristie

- **Prévoir :**

- Des boules de ouate pour l'onction du Saint-Chrême
- Une serviette propre pour essuyer l'enfant après l'aspersion
- Changer l'eau dans la fontaine baptismale pour chaque baptême

- **Bien laver :**

- La fontaine baptismale
- La vasque d'eau
- L'extérieur de l'ampoule de Saint-Chrême
- Le pied du cierge pascal
- La boîte de cierge du baptême

Protocole pour les **BAPTÊMES**

2. Préparatifs à l'église

- **Prévoir :**
 - petite table pour la serviette, l'ampoule de St-Chrême et les boules de ouate
 - près du cierge pascal, cierge de baptême (et boîte)

3. Accueil

- **Une seule famille par célébration de baptême**
- **Seuls les parents peuvent prendre l'enfant dans leurs bras dans l'église**

Protocole pour les **BAPTÊMES**

4. Déroulement de la célébration (1)

- **2 mètres de distanciation en tout temps** (ministre et autres participants)
- **Le ministre s'approche de l'enfant que pour l'imposition des mains, l'aspersion et l'onction (avec masque ou visière)**
- **L'eau du baptême sera renouvelée pour chaque célébration**
- **Seuls les parents tracent le signe de croix sur le front de l'enfant**
(à l'invitation du ministre)
- **Le rite de l'eau:** parents près de la fontaine baptismale, parrain et marraine en retrait à 2 mètres, le ministre avec masque ou visière

Protocole pour les **BAPTÊMES**

4. Déroulement de la célébration (2)

- **L'onction avec le St-Chrême** : boule de ouate pour éviter les contacts
- **Omission du signe du vêtement blanc**: le ministre, par ses paroles, mentionne l'habit de fête de l'enfant
- **La marraine ou le parrain (ensemble s'ils sont de la même maisonnée) prennent eux-mêmes le cierge du baptême et l'allument au cierge pascal**
- **Si on fait le rite à l'autel**: seuls les parents s'approchent de l'autel pour l'y déposer. On changera la nappe après chaque célébration.
- Le président, les parrain et marraine en retrait, à **2 mètres** les uns des autres

Protocole pour les **BAPTÊMES**

5. Après la célébration

- Les photos ne seront permises qu'en respectant la distance de **2 mètres** entre le photographe et les sujets
- Les sujets devront aussi respecter la distance de 2 mètres entre eux
- Personne d'autre que les parents ne pourront prendre l'enfant dans leurs bras dans l'église

1. Choix de la date du baptême (**un seul lieu: église Ste-Hélène de Breakeyville**)
 Église Ste-Hélène de Breakeyville : **mercredi 19h00 OU dimanche 13h30**
2. Informez les parents qu'ils seront contactés par le célébrant pour la célébration.
3. Les directives de santé publique autorisent un maximum en fonction du respect du 2 mètres de distanciation. Ce nombre varie selon les dimensions de l'église. Du nombre possible, nous réservons 10 places pour les intervenants requis (célébrant, lecteur, sacristain et les bénévoles requis pour l'accueil et la mise en place des consignes sanitaires). La famille disposera de **X** places **pour elle-même et ses invité(e)s**.
4. Dans l'église, l'enfant ne pourra être que dans les bras de ses parents.

5. Bien vouloir inscrire à la suite les noms des personnes résidant à la même adresse pour nous permettre de vous placer ensemble, sans la distanciation des 2 mètres prescrits.
6. Comme les places sont limitées et que nous voulons permettre aux personnes les plus significatives pour la famille de participer, **il revient à la famille de nous fournir une liste des personnes qui seront présentes en respectant le nombre de places disponibles (selon l'église).**
7. Inscrire à l'endroit prévu le lien de parenté avec l'enfant qui sera baptisé afin de regrouper les membres immédiats de sa famille (les gens de la même maisonnée)
8. Prière de retourner votre liste des invités au plus tard 4 jours avant la date du baptême.

9. Prière de retourner votre liste des invités au plus tard 4 jours avant la date du baptême.
10. Informez vos invité(e)s de se présenter au moins 20 minutes avant l'heure du baptême afin de nous permettre de faire l'accueil selon les règles exigées par la santé publique.
11. Le port du masque est fortement recommandé.
12. Pour la quête, une corbeille sera placée à l'arrière de l'église pour vos dons.
13. Merci de votre collaboration! Nous ferons notre possible pour que cette célébration permette que votre enfant soit bien accueilli dans notre communauté malgré les contraintes de la situation sanitaire.

*Au service de la rencontre
du Ressuscité !*

Merci d'avoir accepté d'être bénévole !

12. Composition des équipes bénévoles pour chaque messe :

Équipe liturgique:

- Sacristain: 1 personne
- Lecteur et consignes 1 personne
- Ministres de la communion le président et 1 personne
- Musique et chant 1 à 2 personnes

Équipe de soutien:

- Accueil et vérification des présences: 1 personne
- Placiers 3 personnes